NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17098
12 avril 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 12 AVRIL 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Président du Nicaragua et Chef de la Révolution, Daniel Ortega Saavedra, a adressée aux pays membres du Groupe de Contadora et à d'autres pays, et qui constitue la réponse du Nicaragua à la proposition récemment faite par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

Annexe

Texte de la lettre datée du 11 avril 1985 que S. Exc. M. Daniel Ortega Saavedra, président de la République du Nicaragua, a adressée aux chefs d'Etat des pays du Groupe de Contadora et d'autres pays

J'ai l'honneur de me référer à la proposition du Président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, concernant le Nicaragua, qui a été rendue publique le 4 avril. De l'avis du Gouvernement nicaraguayen, la proposition du président Reagan constitue non seulement un ultimatum et une ingérence de caractère dictatorial dans les affaires d'un pays souverain, mais aussi la reconnaissance expresse et détaillée de la guerre d'agression que le Gouvernement des Etats-Unis mène contre le Nicaragua en se servant d'une armée qu'il a organisée et armée et qu'il dirige.

Le Gouvernement des Etats-Unis a montré une fois de plus qu'il mène une politique de force foncièrement interventionniste et que, par une action illicite et soutenue, il prétend imposer ses propres solutions, en marge du droit international et sans respect aucun pour les droits les plus sacrés des peuples du Nicaragua et de l'Amérique centrale. Le Gouvernement des Etats-Unis, agissant systématiquement au mépris du droit international, a rejeté ou bloqué tous les moyens de solution pacifique de la crise régionale, y compris le recours à la Cour internationale de Justice, les entretiens de Manzanillo et les efforts du Groupe de Contadora.

Sa volonté d'abattre le Gouvernement nicaraguayen et de détruire la Révolution sandiniste est évidente. Le 4 avril, Reagan a en fait présenté un ultimatum, aux termes duquel le Gouvernement des Etats-Unis, si le Gouvernement nicaraguayen ne conforme pas sa politique intérieure et extérieure aux exigences nord-américaines, se considérera en droit d'intensifier sa guerre d'agression contre le Nicaragua, sans exclure - les représentants du Gouvernement nord-américain l'ont dit et répété - l'intervention armée.

Comme je l'ai déjà indiqué, le Nicaragua ne peut admettre l'ultimatum présenté par le président Reagan ni accepter la politique d'intervention, d'agression, de menace et de contrainte par laquelle il voudrait obliger le Nicaragua à renoncer à sa souveraineté, à son droit à l'autodétermination et à son indépendance. Bien plus, accepter cette politique signifierait non seulement réduire notre pays à un statut néo-colonial de protectorat mais aussi reconnaître la faillite du droit international et le triomphe d'une politique illégale de force, ce qui saperait l'ordre juridique international actuel et donc tout le système édifié à grand-peine pour mieux garantir la paix et la sécurité internationales et les droits de toutes les nations; se plier à l'ultimatum équivaudrait à accepter la loi de la jungle dans les relations internationales et compromettre la souveraineté future des nations de l'Amérique latine et du tiers-monde.

Dans le cadre de sa stratégie belliciste et de son acharnement à isoler le Nicaragua, le Gouvernement des Etats-Unis cherche à nouveau à amener les pays du Groupe de Contadora, et d'autres nations d'Amérique latine et d'Europe, à avaliser ses plans interventionnistes et belliqueux. Devant cette situation, le Nicaragua

/...

fait confiance aux pays du Groupe de Contadora pour maintenir bien haut les principes qui ont inspiré cette initiative latino-américaine de paix, notamment la non-intervention et la renonciation à l'usage ou à la menace de la force, c'est-à-dire les principes fondamentaux sur lesquels reposent la paix et la sécurité internationales.

Il faut d'autant plus réaffirmer la valeur de ces principes que le "plan Reagan" menace gravement les efforts des pays du Groupe de Contadora. Après avoir rejeté l'Acte de Contadora, en septembre 1984, le président Reagan veut en outre maintenant, en ajoutant la menace d'un délai, imposer ses solutions de force et détruire les perspectives de paix et de négociation offertes par Contadora.

Depuis le triomphe de la Révolution de 1979, le Gouvernement nicaraguayen s'est toujours efforcé d'encourager le dialogue et la solution négociée de tous les différends internationaux et a proposé à maintes reprises des initiatives de paix précises, qu'il est inutile de rappeler ici. Ces initiatives ont toujours été caractérisées par le strict respect des règles et des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, et plus particulièrement des principes de non-intervention, d'égalité souveraine, de respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, et enfin du règlement pacifique des différends.

Notre pays a toujours veillé à respecter scrupuleusement tous ces principes, tout comme il a exigé que ces mêmes principes soient scrupuleusement respectés à l'égard du Nicaragua. Dans cette optique, nous avons toujours jugé positifs tous les efforts faits pour trouver des solutions pacifiques négociées à la crise régionale, y compris le dialogue direct entre les gouvernements en cause, nous bornant à exiger le respect des normes internationales.

Notre gouvernement ne veut donc pas que notre attitude, digne, de rejet de l'ultimatum soit interprétée comme un refus du dialogue. Nous nous sommes toujours déclarés en faveur du dialogue, car c'est à notre avis par le dialogue qu'il faut commencer en toutes circonstances pour résoudre les situations conflictuelles et garantir la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi je saisis l'occasion qui m'est offerte pour réitérer :

1) Notre appui résolu au processus de négociation de Contadora. Le Nicaragua réaffirme sa ferme conviction que ce processus de conception latino-américaine offre une réelle perspective de paix et qu'il doit être maintenu et renforcé;

2) Notre demande, adressée aux Etats-Unis, de reprendre immédiatement les entretiens bilatéraux de Manzanillo, qu'ils ont unilatéralement suspendus. C'est à Manzanillo qu'il faudra jeter les bases d'une normalisation des relations entre le Nicaragua et les Etats-Unis, que les Etats-Unis pourront présenter leurs propositions, que le Nicaragua présentera son propre plan de paix. Ces propositions devront être l'objet du dialogue de Manzanillo.

/...

Dans la situation actuelle, il faut renforcer la solidarité latino-américaine, en confirmant l'un des grands principes qui sont nés sur notre continent, le principe de la non-intervention. Agir différemment serait assurer l'échec définitif des efforts du Groupe de Contadora, ce serait faire un grand pas en arrière, ce serait porter une atteinte grave à la souveraineté et à l'indépendance non seulement du peuple nicaraguayen, mais de tous les peuples de l'Amérique latine.

Le Président de la République
du Nicaragua,

(Signé) Daniel ORTEGA SAAVEDRA